



PULVÉ PROPRE

**NETTOYANT INTÉRIEUR EXTÉRIEUR
PULVÉRISATEUR AGRICOLE**

**DÉCOLLE ET DISSOUT LES
DÉPÔTS DE PRODUITS ET
ÉLIMINE LES RISQUES
D'OBTURATION**

**SUPPRIME LES ACCIDENTS
DE PHYTO-TOXICITÉ**

**ASSURE UNE PULVÉRISATION
HOMOGENE**

Produit de qualité professionnelle à diluer

Rinçage
facile
à l'eau



Conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des matériaux et objets pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

Tous les agents de surface satisfont aux critères de biodégradabilité finale conformément au règlement détergent (CE) n°648/2004.

5L e



Nettoyage des pulvérisateurs équipés d'une tête de lavage

- Remplir la cuve d'eau à environ 10% de sa capacité.
- Ajouter 3 à 5% de PULVÉ-PROPRE.
- Mettre l'agitateur en fonctionnement et faire circuler le mélange jusque dans les rampes.
- Faire fonctionner le système de rinçage des parois pendant 15 minutes.
- Vidanger le pulvérisateur et rincer abondamment jusqu'à obtenir de l'eau claire en sortie de buse.
- Les filtres et buses peuvent être démontés et plongés séparément dans un bain d'eau contenant 5% de PULVÉ-PROPRE. Rincer soigneusement.



Nettoyage des pulvérisateurs dépourvus de buse ou tête de lavage

- Préparer une solution de 5% de PULVÉ-PROPRE dans de l'eau.
- Vaporiser manuellement cette dilution de PULVÉ-PROPRE sur les parois internes.
- Laisser agir 10 à 15 minutes.
- Rincer abondamment jusqu'à obtenir de l'eau claire en sortie de buse.



Nettoyage extérieur des pulvérisateurs

- Préparer une solution de 5% à 10% de PULVÉ-PROPRE dans de l'eau.
- Vaporiser uniformément sur le matériel.
- Laisser agir quelques minutes et rincer sous pression (80 bar minimum).



Précautions d'emploi

- Il est recommandé de se protéger les mains, les yeux et le visage.
- Température de stockage conseillée : 0°C / +40°C.
- Nous attirons l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu.



DAINGER

Contient : Hydroxyde de potassium. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

UFI : GKXJ-53WE-F003-D26F



Séparez les éléments avant de trier

**AGRI
CHEMICAL**

Marque déposée
par la société

BUISARD
Distribution

Réf. 733086

